

Metz, le 15 juin 2022.

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Astride ERMAN
Tél : 03 87 34 33 27
E-mail : astride.erman@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Monsieur le Maire
1 rue de Gargan
57245 PELTRE

OBJET : Commune de PELTRE – Travaux de remplacement de l'ouvrage MP61 sous la RD155C – Accusé de réception et accord

RÉF. : Dossier N° 57-2022-00324 – Dossier PE – Travaux cours d'eau - Peltre

P.J. : 3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Travaux de remplacement de l'ouvrage MP61 sous la RD155C

Ce dossier a été déposé par : Metz Métropole

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57-2022-00234 en date du 15 juin 2022 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER